

CODE DE COMPORTEMENT

Quand on s'engage comme adulte dans le scoutisme, c'est parce qu'on veut offrir le meilleur aux jeunes. Le **Code de comportement**, c'est l'engagement de chaque adulte à agir avec intégrité et respect dans ses relations avec les jeunes et les autres adultes, et à créer un environnement sain, sécuritaire et respectueux, où chaque jeune peut s'épanouir.

À l'Association des Scouts du Canada, aucune inconduite ni forme de violence, d'abus ou de harcèlement ne sera tolérée, surtout si elle porte atteinte au bien-être des jeunes que nous desservons ou encore à la réputation du mouvement scout. Le scoutisme doit être véhiculé dans un milieu sain et respectueux des droits et libertés de chacun et chacune, libre de toute menace ou de harcèlement psychologique, verbal, physique ou sexuel.

Le Code de comportement établit les normes de conduite que chaque adulte dans le mouvement scout applique, et ce, peu importe ses fonctions et ses responsabilités. Chaque adulte qui devient membre dans le mouvement doit prendre connaissance du Code de comportement et en signer une copie. La signature électronique ou la signature via le portail d'intégration: *Point de départ* sera aussi acceptée. Celle-ci sera conservée au dossier de chaque membre.

JE M'ENGAGE À :

- **Incarner les valeurs scoutées de respect, de justice, de dépassement et de confiance.** Ces valeurs, au cœur de la Promesse et de la Loi scoutée, font partie intégrante du programme des jeunes, de notre méthode et de nos objectifs éducatifs. En tant qu'adulte dans le scoutisme, je suis un modèle vivant de ces valeurs pour les jeunes et adultes autour de moi.
- **Respecter l'intégrité physique et morale ainsi que la dignité de chacun et chacune et promouvoir la protection des jeunes.** Je m'engage à contribuer à un environnement sécuritaire, respectueux et bienveillant, libre de toute forme d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence. Je reconnais qu'il est de ma responsabilité de connaître et suivre les procédures de protection de l'intégrité de l'ASC, et d'intervenir ou signaler toute situation préoccupante.
- **Respecter le cadre du mouvement et les politiques de l'organisation.** Je m'engage à adhérer à la mission, aux principes, aux programmes et aux méthodes de l'Association des Scouts du Canada, ainsi que ses règlements, politiques et procédures. Quand les personnes responsables agissent selon leur rôle et dans l'intérêt du mouvement, je leur fais confiance et je collabore avec elles.
- **Respecter mes engagements.** Quand je m'engage dans une fonction scoutée, il s'agit d'un mandat au service des jeunes et de l'équipe. Je m'engage à assurer ma présence, à faire ma part, et à respecter les délais et la qualité demandés. Je choisis mes responsabilités en fonction de ce que je suis réellement capable d'assumer. Je comprends que si je laisse tomber sans raison valable ou que je ne respecte pas mes engagements, c'est toute l'équipe et les jeunes qui en souffrent.

- **Respecter la confidentialité des informations.** Plusieurs informations auxquelles ont accès les adultes du mouvement sont de nature confidentielle. Dans certains cas, leur accès est régi par des lois. Il faut donc utiliser ces informations avec prudence, respecter le droit à la confidentialité et toujours agir dans le souci de la dignité et du respect. Voir : [politique de confidentialité](#).
- **Assurer la gestion administrative et financière avec intégrité, transparence et diligence.** La gestion administrative doit toujours s'effectuer de manière honnête et transparente.
- **Favoriser l'inclusion de tous et toutes.** Je m'engage à accueillir chaque personne avec ouverture et respect, sans discrimination fondée sur ses origines ethniques, sa langue, sa religion, sa situation économique ou sociale, son orientation sexuelle, son sexe ou identité de genre, ses opinions politiques, ou ses capacités. Cet engagement reflète à la fois les principes scouts d'inclusion et les droits fondamentaux reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés.
- **Contribuer positivement à l'image du scoutisme.** Que ce soit dans mes activités scoutées ou dans ma vie personnelle, je veille à adopter une conduite cohérente avec les valeurs scoutées, et qui contribue positivement à l'image du mouvement.
- **M'investir dans mon parcours de cycle de vie de l'adulte dans le scoutisme.** Cela inclut mon intégration, le développement continu de mes compétences, mon évaluation, et la préparation de ma relève pour contribuer pleinement à la mission scoutée.
- **Favoriser l'engagement jeunesse.** Je m'engage à créer un environnement où les jeunes peuvent participer activement aux décisions, prendre des initiatives, s'exprimer librement, et développer leur leadership, en cohérence avec la mission éducative du scoutisme.

JE M'ENGAGE À NE PAS :

- Me retrouver seul ou seule avec un ou une jeune. J'applique en tout temps la «règle des deux adultes.»
- Transporter un-e ou des jeunes dans un véhicule sans l'autorisation du parent et de son ou sa responsable d'unité ou de groupe. Voir : [politique transport automobile](#).
- Organiser des activités qui sont inappropriées et/ou dangereuses pour la sécurité ou l'intégrité des jeunes. Voir le [guide de gestion du risque](#).
- Faire preuve de favoritisme envers un ou une jeune. (ex. : offrir à un ou une jeune de manière répétée ou déraisonnable des cadeaux, des permissions spéciales, etc.)
- Communiquer avec un ou une jeune en dehors du cadre normal des activités. (ex. : envoyer des lettres ou des SMS à caractère personnel ; des communications personnelles par Internet (messagerie instantanée, sites de socialisation, clavardage, etc.) ; ou faire des appels téléphoniques personnels, etc.)
- Utiliser ma fonction et son pouvoir pour rencontrer un-e ou des jeunes en dehors des activités scoutées.
- Avoir des contacts physiques avec les jeunes qui les rendent mal à l'aise ou qui dépassent les

limites raisonnables. Le contact physique doit répondre au besoin des jeunes (ex. : consoler, soigner, etc.) et non au besoin physique ou affectif de l'adulte.

- Raconter des blagues obscènes ou avoir un comportement suggestif envers ou en présence d'un ou d'une jeune.
- Montrer à un ou une jeune du matériel pornographique ou à caractère sexuel. (ex. : affiches, dessins animés, calendriers, revues, photos, etc.)
- Photographier ou filmer un ou une jeune sans l'autorisation de son représentant légal ou de sa représentante légale.
- Intimider ou cyberintimider (médias sociaux, courriel, téléphone, textos) une personne dans le mouvement. Cela inclut, sans se limiter : harceler, humilier, menacer, exclure ou isoler, blesser, inciter au dévoilement de soi, dénigrer ou ridiculiser, utiliser des surnoms dévalorisants, isoler, répandre des rumeurs, tenir des propos racistes ou sexistes.
- Utiliser de la violence physique ou poser des gestes agressifs envers un ou une jeune (ex. : frapper, asséner des coups de pied, pousser, battre, etc.).
- Voler ou endommager les biens d'un ou d'une jeune.
- Participer à une quelconque activité partisane (p. ex. appuyer un parti politique, une personne candidate, ou une campagne électorale) au nom de l'ASC et de ses composantes.
- Causer du tort au mouvement scout par des paroles ou des gestes inappropriés ou inacceptables, et ce, d'une façon directe ou indirecte, incluant via les réseaux sociaux.
- Consommer du tabac ou vapoter au vu et au su des jeunes.
- Consommer de l'alcool ou du cannabis lors d'activités destinées aux jeunes. Voir : [politique consommation d'alcool et de cannabis](#).

Je comprends que toute action ou infraction contraire à ce Code de comportement peut entraîner une suspension, voire une expulsion de l'Association des Scouts du Canada. Je comprends que tout manquement reconnu à caractère sexuel peut entraîner une expulsion automatique de l'Association. Voir : [mesures disciplinaires, suspension et expulsion d'un membre adulte dans le scoutisme](#).

Je, _____, confirme avoir
(LETTRES MOULÉES)

lu et compris ce Code de comportement et m'engage à le respecter.

Signature

Date (jour/mois/année)